

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Ancien Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le                    - 4 DEC. 2019

Ref : RD/NS

Madame, Monsieur,

Plusieurs projets majeurs pour le devenir d'un des sites classés les plus emblématiques de Paris, le Champ de Mars, seront bientôt soumis à votre examen.

J'ai la plus grande confiance dans votre expertise, vos qualités d'appréciation, et votre indépendance. Aussi me semble-t-il utile de porter à votre connaissance l'information la plus récente et précise concernant deux dossiers.

S'agissant d'abord du Mur pour la Paix, vous connaissez les efforts que j'ai déployés pour obtenir le démontage de cette structure installée illégalement depuis près de 20 ans sur le Champ de Mars. Son départ libérerait ainsi une perspective préemptée pendant de trop nombreuses années. Son installation ayant été réglée avec la Mairie du 15<sup>e</sup> arrondissement, je n'ai pas de remarque à faire au sujet de sa nouvelle implantation.

Concernant le projet de Grand Palais éphémère, j'ai eu l'occasion de faire part de mon opposition ferme et totale du projet qui m'a été présenté. Les conséquences patrimoniales et paysagères de l'installation de cette structure sont aussi nombreuses qu'alarmantes.

C'est d'abord un projet disproportionné. Il privatiserait une large portion du plus grand espace vert parisien : il est prévu que sa surface s'étende très régulièrement jusqu'à 18 000 m<sup>2</sup>, de la Place Joffre qui longe l'École Militaire à l'allée Charles Risler. Cela représente le tiers des pelouses centrales de ce vaste site.

././.

Par ailleurs, sa construction est un non-sens écologique. Le choix du matériau utilisé, du bois laminé, n'est qu'un argument cosmétique. Les flux de camions et d'engins de génie civil qui vont s'activer pour le montage de la structure vont générer une pollution importante, et dégrader la voirie et les allées. Il en sera de même pendant l'exploitation de ce site : le Plateau Joffre n'est absolument pas adapté pour devenir une plateforme logistique.

Ma plus grande inquiétude concerne la stabilité des sols. Des études géotechniques réalisées le vendredi 22 novembre ont confirmé la fragilité du plateau Joffre. L'installation de fondations, sous la forme de pieux enfoncés à 25 mètres de profondeur est requise pour assurer la stabilité de cette structure « éphémère », impliquant le dévoiement des réseaux existants. Le budget requis pour réaliser une telle opération, dont les surcoûts n'ont été envisagés ni par les titulaires de la convention, ni par le concessionnaire, représentent le prix d'une infrastructure pérenne.

Ces travaux pourraient également présenter des risques importants d'affaissement pour les abords de ce site, densément bâti et peuplé.

Je me tiens à votre disposition pour vous fournir tout autre élément concernant ce dossier qui semble échapper aussi bien financièrement que techniquement à ses porteurs, Paris 2024, la Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais, mais aussi la Mairie de Paris à qui appartient le Champ de Mars.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rachida DATI'. The signature is stylized with a large 'R' and a long horizontal stroke at the end.

Rachida DATI